

La laïcité et les pressions

'est pour cette raison que nous allons envisager dans la suite une question cruciale. Le retour offensif du religieux doit-il être affronté par des accommodements ou bien, au contraire, ces derniers constituent-ils une mauvaise solution au problème posé ?

Réactions au nom de la pensée critique et de la laïcité

Les revendications religieuses radicales ne sont pas l'apanage de l'islam. Il y a des catholiques intégristes, des fondamentalistes protestants, dont nous avons parlé à propos de la controverse du créationnisme, mais aussi des ultra-orthodoxes juifs, des fanatiques hindouistes, sans oublier la brutalité du communisme athée sous Staline.

Mais aujourd'hui, c'est le monde musulman qui se trouve bouleversé par un mouvement international, et souvent très radical, de réislamisation. Les islamistes radicaux ne veulent surtout pas que les musulmans s'intègrent dans les sociétés mécréantes de l'occident. Ce travail idéologique aggrave en Europe la fracture entre une majorité méfiante, parfois islamophobe, et des minorités d'origine musulmane déjà victimes de discrimination et de ségrégation sociales et territoriales. Un tel cocktail de tendances qui s'alimente l'une, l'autre, l'islamisme nourrissant l'islamophobie et vice-versa, nous impose de nous poser la question : comment réagir ? Comment sauver les sociétés laïques ? Comment aider les musulmans libéraux à construire un islam compatible avec la laïcité. Un islam acceptant que l'état ne privilégie aucune conception spirituelle, bref qu'il soit neutre en la matière.

La première position est bien décrite dans le texte que vous avez lu. C'est celle qui favorise les accommodements dits raisonnables. Il s'agit de satisfaire, dans la mesure du possible, les revendications religieuses, en se disant qu'une telle attitude suscitera de la loyauté de la part d'individus ainsi reconnus, respectés dans leur identité. La laïcité exige que personne ne soit traité plus mal qu'un autre en raison de ses convictions, bref ne soit discriminé, c'est-à-dire distingué arbitrairement des autres.

Mais dans certains cas les discriminations sont indirectes, c'est-à-dire non voulues. Ce sont des conséquences involontaires d'une politique ou d'une loi. Dans ce cas, certaines personnes, affectées plus que d'autres, par la politique ou la législation en question demanderont des accommodements, des aménagements, des ajustements. Un exemple est particulièrement frappant et a donné lieu à un arrêt célèbre de la Cour Suprême des États-Unis en 1990 : l'état d'Oregon avait promulgué une loi d'intérêt général, puisqu'elle visait à protéger la santé publique, elle interdisait l'usage d'un ensemble de drogues dures. Or des communautés indiennes utilisaient depuis des temps immémoriaux le peyotl, une plante hallucinogène. Ils l'utilisaient dans leur culte et s'il ne pouvait plus fumer du peyotl, ils ne pourraient plus se mettre dans un état réceptif par rapport au sacré, par rapport aux divinités. Bref, pour eux la loi sur la drogue, qui ne les visait, pas avait des conséquences négatives. Elle les affectait alors qu'elle ne gênait pas les chrétiens, les juifs, les musulmans etc... qui n'utilisaient pas ces substances. Les indiens se disaient indirectement discriminés. Ils ne demandaient pas l'abrogation de la loi mais ils voulaient qu'elle ne s'applique pas à eux, pour des raisons de liberté religieuse. La cour rompit à cette occasion avec une tradition favorable aux accommodements et refusa la demande des Indiens. Ils ne pourraient pas être exemptés de l'application de la loi.

Alors l'arrêt de la Cour Suprême ne nous intéresse pas ici comme tel. Je l'ai présenté pour mieux faire comprendre le caractère problématique des accommodements (problème des accommodements). Comme c'est au nom d'une religion qu'ils sont demandés, et comme l'état n'est pas habilité à discuter du contenu de cette religion, la demande est potentiellement inflationniste. On ne voit pas où elle va s'arrêter et qui va définir à quel moment elle devient déraisonnable. Certes, il s'agit ici d'usage de drogues mais on peut mentionner des questions moins controversées et qui pourtant posent le même problème. Des demandes

de repas particuliers liés aux interdits de telle ou telle religion. Des demandes de dispense de certains cours comme la biologie, etc...

Mais il existe une réaction inverse aux dangers courus par la laïcité face aux intégrismes et notamment à l'islamisme. Dans ce cas, on refuse les dérogations pour ne pas enfermer les individus dans leur communauté et on veut traiter tout le monde de façon strictement identique. Cette attitude permettrait, selon les défenseurs d'une telle thèse, de créer un lien citoyen par-delà les différents groupes, les groupes religieux. De plus, elle ne prendrait pas les revendications religieuses émises par des leaders souvent auto-proclamés comme des données, comme s'il ne fallait pas écouter la base souvent intimidée et pour ainsi dire, coincée entre le rejet par la majorité et les pressions intégristes dans son propre groupe minoritaire. Dans ce cas, on n'admettra pas, par exemple, le port de signes religieux à l'école quels qu'ils soient, pour ne pas différencier à priori les élèves selon leur appartenance, et pour créer un lien solide entre eux. Et aussi, pour les mettre quelque temps, à l'abri du bruit et de la fureur des conflits politico-religieux. Tout le monde assistera au même cours et on favorisera l'esprit critique et la libre discussion. On refusera les accommodements, parce qu'on percevra derrière la référence à la liberté de conscience, des tentatives de reconquêtes de l'espace public par les religions et qu'on les considérera comme dangereuses pour la laïcité.

On sera attentif à l'instrumentalisation de la liberté de conscience alors que d'autres droits, ceux par exemple des femmes à l'égalité ou des homosexuels seraient passés sous silence. Cette attitude concerne aussi le choix des interlocuteurs. Elle tente d'éviter les pressions communautaristes et de s'adresser à la base, aux individus, parfois très intimidés, en leur offrant les libertés accordées à tous, fussent contre les désirs des leaders les plus revendicatifs.

Elle prend enfin en compte le vieux combat entre la loi de dieu et la loi des hommes, entre les autorités qui prétendent penser à la place du peuple et le droit des individus à s'autodéterminer librement. En soutenant que ce n'est pas parce qu'une religion est minoritaire qu'elle pèse moins sur les personnes concernées.

En conclusion, la controverse est ouverte aujourd'hui entre d'une part, la position accommodationniste qui affronte le problème des discriminations indirectes mais est menacée par l'inflation des revendications religieuses et donc, des exceptions à la loi générale. Et puis d'autre part, le refus des accommodements au nom d'une stricte égalité citoyenne.

Chacun se formera son propre jugement à ce sujet.

De Darwin au fondamentalisme protestant

Il y a un élément important dans la question de la laïcité, c'est la question de la liberté de la science.

Que se passe-t-il quand le scientifique en utilisant les instruments dont il dispose, c'est-à-dire, en faisant des expérimentations, des calculs, en raisonnant, des observations aussi ; quand il arrive à des résultats qui sont contraires à ce qui est indiqué dans des textes sacrés : lorsque la science contredit la religion ? L'idée même de la laïcité, c'est que personne ne peut empêcher le scientifique de développer son savoir, il ne le fait pas par caprice et les résultats qu'il obtient, sont les résultats que sa raison le contraint à accepter, du moins dans l'état actuel de la science : raison scientifique. Alors, ça s'est posé pour Galilée mais ça se pose encore plus pour Darwin au 19ème siècle.

En 1859, il publie L'origine des espèces, et en publiant ce livre, c'est un véritable brûlot, il suscite des réactions des églises, en Angleterre, de l'église anglicane mais dans d'autres pays, de l'église catholique ou des églises protestantes, et pourquoi suscite-t-il ce type d'opposition ? Il faut savoir d'abord ce que dit la bible des êtres vivants dans le livre de la Genèse, première page il est indiqué que Dieu crée les différentes espèces, elles sont différentes : Dieu crée tous les êtres vivants

différents.

Et que deuxièmement, il crée l'homme et le crée en lui donnant un statut particulier (statut particulier de l'être humain), ce n'est pas une créature comme les autres. Toute la nature est créée par Dieu mais l'homme est créé à son image, ce qui est quand même un énorme privilège. C'est-à-dire qu'il ressemble à Dieu, il n'est pas Dieu mais il a une âme qui lui permet d'essayer de rejoindre Dieu. Et donc il y a une très forte différence, très nette, entre l'homme et l'animal. Or dans la théorie de l'évolution de Darwin, on dit de façon générale, que l'homme descend des grands singes, pas des singes actuels mais qu'ils ont un ancêtre commun, ce sont des cousins (l'être humain n'est pas particulier) et l'on montre comment les singes ont évolué vers les êtres humains.

Alors, comment cette évolution a-t-elle lieu ? Elle a lieu par un processus de sélection naturelle. Vous savez, quand deux individus, mâle et femelle enfantent, l'enfant ressemble aux parents mais parfois il y a des erreurs de traduction, il y a des variations, et donc, certains individus sont assez différents des autres et il se fait que certains sont mieux adaptés au milieu et survivent tandis que d'autres sont moins adaptés. Puis au fur et à mesure de cette adaptation, ça évolue, c'est ça la théorie de l'évolution, et on peut passer de certains singes à l'être humain.

Si vous prenez l'exemple de la girafe qui est un exemple très connu, pourquoi les girafes ont un long cou ? Sans doute qu'à un certain moment dans les millions d'années de l'évolution, il y a eu une sorte de monstre, on peut imaginer ça, on ne le sait pas, on n'a évidemment pas les données, et que des animaux à petits cous ont enfanté un animal à long cou et on peut imaginer qu'à ce moment-là, ils vivaient dans un environnement où la seule nourriture accessible se trouvait assez haut dans les arbres. Si bien que le fait d'avoir un long cou était, dans ce contexte-là, un avantage adaptatif, ça leur permettait de mieux s'adapter au contexte. Et que sans doute, ce sont ceux-là qui ont survécu et qui explique qu'aujourd'hui les girafes ont un long cou. Cette évolution se fait en fonction de l'adaptation à l'environnement.

Ça ne plaisait pas du tout à l'église car l'église, les églises, considéraient qu'il fallait lire la bible de façon littérale (interprétation littérale de la bible) et que dans la bible Dieu crée les différentes espèces et elles sont fixes, elles ne bougent pas et la bible fait une différence entre l'être humain et l'animal. En plus, ce processus de sélection naturelle, et que Darwin n'a pas inventé d'ailleurs, est un peu brutal. C'est comme ça dans la nature mais c'est un peu brutal de dire que ceux qui ne sont pas adaptés doivent périr.

Mais c'est comme ça que Darwin a essayé de comprendre la nature. A l'époque, ça ne posait pas de problème d'enseignement. Parce que tout simplement l'enseignement de la biologie était réservé à une toute petite élite, ça ne touchait pas une grande partie de la population. Déjà l'enseignement primaire n'était pas encore généralisé, on était quand même qu'au milieu du 19ème siècle, donc il n'y a pas de problème de toucher toute une tranche de génération et qui serait affectée par ces doctrines que l'église ou les églises considéraient comme impies. Mais bon, il y avait un débat concernant le Darwinisme.

Et puis, qu'est-ce qu'il se passe ? C'est qu'à la fin du 19ème siècle, il y a un mouvement très important aux États-Unis qui s'appelle le fondamentalisme : fondamentalisme protestant, je vous ai dit que les États-Unis étaient en majorité protestant donc le fondamentalisme, c'est une version du protestantisme très conservatrice ou plutôt réactionnaire qui réagit au progrès contemporain, qui dit, il faut revenir aux fondamentaux, il faut lire littéralement la bible, tout ce que dit la bible est vrai, c'est la parole sacrée. Donc, c'est le dogme absolu d'une certaine façon. Et c'est pour s'opposer à un autre courant du protestantisme, qui comme dans toutes les religions, s'adaptait à l'évolution moderne : c'était le protestantisme libéral. C'était des protestants d'une communauté religieuse parmi d'autres, ils acceptaient la séparation entre les religions et le domaine de l'état, qui était pour tout le peuple, tout le laos, ils acceptaient l'évolution de la science, etc... Eux n'avaient pas de problème avec le Darwinisme mais les fondamentalistes eux, dans la mesure où ils

reviennent à une lecture littérale de la bible, tout est vrai dans la bible, et que la bible, la Genèse, dit quelque chose de contraire à ce que dit Darwin, ce sont des adversaires résolus de Darwin.

Les "Monkey Laws"

Alors, ce qui se passe plus tard, après la première guerre mondiale, dans les années 1920, c'est que, aux Etats-Unis comme ailleurs, l'enseignement secondaire se généralise, et que, comme à la fin du 19ème siècle on était progressivement arrivés à un enseignement primaire obligatoire pour tous, donc qui ne touchait pas tous les enfants mais la majorité possible des enfants, et bien, on fait la même chose avec l'enseignement secondaire après la première guerre mondiale, dans les années 1920 : généralisation de l'enseignement secondaire.

A ce moment-là bien sûr, les fundamentalistes réagissent parce qu'ils se disent "On n'aime pas du tout ces doctrines de Darwin. Oui, mais ce n'est plus une simple discussion entre scientifiques, on va enseigner ça parce que dans le secondaire, on enseigne la biologie, on va enseigner ça à toute une catégorie d'âge. Donc, ça va toucher quasi toute la population, c'est très dangereux, ça va corrompre l'esprit de notre jeunesse". Et donc, ils arrivent grâce à leur influence, les fundamentalistes, à faire voter des lois qui interdisent qu'on enseigne les théories de Darwin (lois interdisant l'enseignement du darwinisme).

C'est embêtant quelque part d'interdire cela car si les théories de Darwin sont valides, ce qui sera confirmé par la suite, c'est rendre les élèves incultes, en tout cas, ne pas leur apprendre rapidement la biologie, au sens de la science qui se développe. Éventuellement, on ne peut pas susciter des vocations de chercheurs, d'enseignants, de découvreurs, etc... Mais bon, c'est comme ça et dans beaucoup d'états, notamment dans les états du sud, qui sont plus conservateurs, on vote ce qu'on appelle des Monkey Laws. On appelait ça par dérision des Monkey Laws, des "lois du singe". C'est-à-dire qui empêche qu'on enseigne que l'homme ne descend pas du singe, que l'homme n'est pas fondamentalement distinct des animaux dans la création, et qu'on enseigne la sélection naturelle. Dans la plupart des états, les écoles et les enseignants se soumettent. Sauf au Tennessee, où dans une petite ville qui s'appelle Dayton, un jeune professeur qui s'appelle Scopes décide d'enseigner malgré tout la biologie Darwinienne. Il l'a probablement fait exprès parce que, probablement, des associations voulaient faire monter cela jusqu'à la Cour Suprême pour essayer de créer un débat sur ces lois. En tout cas, il enseigne la biologie Darwinienne alors qu'il y a une loi du Tennessee, qui, comme dans d'autres états, empêche cet enseignement.

Il y a tout un procès (1925 : le procès Scopes), c'est le premier procès médiatique. C'est intéressant parce que Scopes va perdre. Il ne sera pas condamné à grand-chose, mais il va perdre parce qu'évidemment il a violé la loi et qu'on ne peut pas faire autrement. Mais c'est le premier procès médiatique, avec les médias de l'époque c'est-à-dire la radio, le téléphone, le télégraphe. Et arrivent un grand avocat New Yorkais, qui va défendre Scopes, et un défenseur du fondamentalisme protestant.

L'avocat New Yorkais s'appelle Clarence Darow (libéral), c'est un athée ou un agnostique et il va défendre Scopes.

Et de l'autre côté, on a un homme politique assez célèbre à l'époque, qui s'appelle William Jennings Bryan (fondamentaliste). Et ce procès va être un procès dans lequel il va y avoir d'ailleurs des phases assez intéressantes, parce qu'à un certain moment, comme Bryan est le conseiller de l'accusation (puis que c'est un fondamentaliste, il est contre Scopes), et que l'avocat de Scopes, Clarence Darow, veut essayer de « cuisiner » William Jennings Bryan, il lui dit : « Écoutez, puisque vous défendez tellement la Bible et que vous considérez que ces cours de biologie darwinienne sont contraires à la Bible, et bien expliquez moi un peu la Bible. Moi je ne comprends pas ceci, cela,... »

Et donc il montre toutes les contradictions bibliques, le fait que quand on parle de telle ou de telle génération, ça ne correspond pas aux chiffres qui sont donnés ailleurs, etc. Et évidemment William Jennings Bryan, qui défend la Bible, est complètement perdu. Et la conclusion de Darow est de dire : « Vous défendez la Bible, vous interdisez le darwinisme au nom d'une conception qui est d'ailleurs très confuse et que vous ne comprenez pas. » Donc Bryan se ridiculise, mais Scopes est quand même condamné. D'ailleurs, Bryan meurt quelques mois après le procès, je ne sais pas si c'est pour cela, mais en tout cas il meurt quelques mois après le procès.

À partir de ce moment-là, comme Scopes a perdu, évidemment les lois se généralisent, en particulier dans le Sud des États-Unis. Et on n'enseigne plus la théorie darwinienne (fin de l'enseignement de Darwin). Or je vous l'ai dit, c'est une perte pour les enfants d'une certaine façon. Pourquoi on ne l'enseigne plus ? Parce que même dans les états qui ne l'interdisent pas, les maisons d'édition qui publient les manuels scolaires n'ont pas envie de publier des manuels scolaires qui ne seraient pas vendus dans la moitié des états, elles veulent les vendre partout, donc elle enlèvent aussi la théorie de l'évolution, quoi qu'elles pensent (Retiré des manuels à cause des lois). Et donc pendant tout un temps, on ne l'enseigne pas dans le secondaire. Bien sûr on le fait à l'université. Mais sans doute que ça empêche la création de vocations et une certaine dynamique dans le savoir, puisqu'au fond on ne l'enseigne qu'à l'université. Et à l'université, tout le monde ne va pas évidemment.

Et puis en 1957 : un phénomène sans lien apparent, qui apparaît comme totalement indépendant, crée une sorte de traumatisme.

C'est que les Soviétiques, et c'est le moment de la grande compétition entre les Américains et les Soviétiques, c'est la guerre froide, lancent le Spoutnik ! Je vous avez d'ailleurs dit, pour parler du problème du « In God we trust » sur les billets de banque, que c'était à cette époque-là qu'Eisenhower l'avait mis sur les billets de banque, en opposition à l'athéisme soviétique. Bon, ici ce n'est pas l'athéisme, c'est la puissance soviétique, c'est la capacité technologique qu'ils ont de créer un satellite artificiel.

À ce moment-là, les autorités réagissent en disant « Il faut muscler les cours de science », en réaction : renforcer les sciences. Et en particulier la biologie, parce qu'on pensait à des vols habités, donc il y avait des problèmes de réaction des organismes dans l'espace. Et donc il faut enseigner la biologie de l'époque. Et la biologie de l'époque, c'était une large confirmation du darwinisme, parce qu'on avait découvert l'ADN etc. Et ça confirmait ce que disait Darwin.

Mais évidemment à ce moment-là, les fondamentalistes vont se rappeler qu'il existe des lois anti-Darwin, des Monkey Laws, et c'est ça qui va faire que les conflits vont réapparaître.

La Cour Suprême défend la biologie scientifique

Alors on arrive en 1968, puisqu'on était en 1957 pour le Spoutnik, que la réaction à cela a été de faire de nouveaux programmes scolaires, que ces nouveaux programmes scolaires étaient manifestement en contradiction avec les lois existantes qui interdisaient l'enseignement du Darwinisme. Et on arrive en 1968, où une enseignante de l'Arkansas, donc d'un état du sud des États-Unis dans lequel existait une Monkey Law, décide d'enseigner la "vraie" biologie, la biologie au sens scientifique du terme, parce qu'elle dit que c'est important pour ses élèves. Elle l'enseigne et elle se fait évidemment condamner puisqu'il existe une loi qui interdit cela. Et elle va jusqu'à la Cour Suprême des États-Unis, qui lui donne raison. C'est le fameux arrêt Epperson vs Arkansas de 1968, puisqu'elle s'oppose à l'état d'Arkansas, qui a une Monkey Law, une loi qui interdit d'enseigner le darwinisme. Et elle gagne. La Cour Suprême dit que c'est un établissement de la religion que d'empêcher de diffuser aux élèves dans l'école publique les résultats des sciences au nom d'un livre sacré, même si c'est un livre sacré lu par beaucoup de gens. Et donc la Cour

Suprême dit : "Vous ne pouvez pas interdire le darwinisme."

À ce moment-là, les créationnistes réagissent et, faites attention, c'est très fréquent cela, quand on vous ferme la porte au nez et que vous ne pouvez pas entrer par la porte, vous essayez de rentrer par la fenêtre. Cela veut dire qu'ils ne peuvent plus interdire le darwinisme, ça bien sûr, puisque la Cour Suprême a dit : "Si vous interdisez le darwinisme au nom de la religion, c'est un établissement de la religion, et c'est contraire à la Constitution, donc ce n'est plus permis. Toutes ces lois sont invalidées, invalidation des Monkey Laws, les Monkey Laws n'existent plus." Les créationnistes vont dire : "oui mais c'est controversé, est-ce qu'on ne pourrait pas enseigner les deux ? Est-ce que nos élèves ne pourraient pas avoir le créationnisme et le darwinisme et puis ils choisiraient ?" Vous voyez que le langage est déjà beaucoup plus ouvert, un langage de libre choix. Très vite, il ne faut pas aller jusqu'à la Cour Suprême, des tribunaux invalident cela en disant : "Vous ne pouvez pas mélanger des pommes et des poires". Ce n'est pas comme cela qu'ils formulent la chose, mais vous ne pouvez pas mettre sur le même plan un cours de sciences et une doctrine religieuse. Vous avez le droit à la liberté religieuse, mais pas dans une classe de sciences, ça n'a pas de sens de les mettre tous les deux sur le même plan.

Alors les créationnistes réagissent (réaction des créationnistes) et ils développent une théorie, encore assez brute de décoffrage, qui s'appelle la science de la création. Vous voyez, ils mettent science, puisqu'ils veulent opposer la science darwinienne à la science de la création. Ils disent : "Maintenant on va pouvoir nous laisser entrer en cours de sciences, puis qu'on est une science, science de la création." Alors cette science de la création, à cet époque-là, donc on est dans les années 1970-1980, elle est encore très peu élaborée. Et ce n'est vraiment pas une science. Et on parle toujours de création. "Création" c'est une conception religieuse.

Et donc on arrive en 1987, où, dans l'état de Louisiane, il y avait une loi qui imposait aux écoles d'enseigner les deux. Vous voyez, ce n'est plus maintenant le darwinisme et le créationnisme, c'est la science darwinienne et la science, ou la prétendue science, de la création. Et dans un arrêt qui s'appelle Edwards vs Aguillard de 1987, donc presque vingt ans après l'arrêt Epperson, cet arrêt qui avait empêché qu'on interdise le darwinisme, la Cour suprême dit : "Vous ne pouvez pas mettre sur le même plan la science de la Création et le darwinisme. Vous ne pouvez pas enseigner la science de la création, même si votre attitude est plus ouverte. Vous ne dites plus qu'il faut interdire le darwinisme, vous dites qu'il faut enseigner les deux. Mais la science de la création n'est pas véritablement une science." Et la Cour fait même de l'épistémologie de la théorie des sciences, en disant : "Ce n'est pas possible, parce que ces théoriciens de la science de la création essaient dans la réalité de voir tout ce qui peut correspondre ou corroborer le texte religieux et pour tout le reste, ça ne les intéresse pas du tout et ce n'est pas comme ça que la science procède ». Donc en 1987, c'est fini, on ne peut plus essayer de faire entrer, même de façon tolérante, en disant qu'on va enseigner les deux, la science de la création ou la pseudo-science de la création dans les classes de sciences.

Les réactions des fondamentalistes : l'Intelligent Design

Nous sommes donc en 1987. Rappelez-vous, la Cour Suprême des États-Unis, dans l'arrêt Edwards contre Aguillard, a décidé qu'on ne pouvait pas enseigner en même temps, dans une classe de sciences, le Darwinisme et la pseudo-science de la Création. Et son argument était que ce n'était pas une vraie science. Les créationnistes avaient bien appelé leur théorie "science", mais vous avez "Création", c'était de la religion déguisée. Et donc la Cour Suprême a dit : "Vous ne pouvez pas demander qu'on donne le même poids à l'enseignement de la biologie scientifique et à votre science de la création." (Pas le même poids à la science et à la Création)

Alors, quelle a été la réaction ? C'est que les créationnistes se sont dit : "Nous devons développer une théorie beaucoup plus sophistiquée, pas simplement un habillage scientifique. On continue avec "Création" mais on met "science", mais vraiment quelque chose qui soit, ou qui puisse apparaître en tout cas, comme scientifique." Et c'est à ce moment-là qu'ils créent la doctrine de l'Intelligent Design. "Design" c'est "projet", comme le projet d'un ingénieur ou d'un architecte. "Projet intelligent", donc une intelligence qui fait ce projet et qui réalise un objet qui est conforme au projet ou à l'idée.

L'idée c'est que ce sont des scientifiques et qu'ils proposent vraiment une théorie qui, selon eux, rend mieux compte de la complexité des objets biologiques, que ne le fait le Darwinisme. Il y a plusieurs arguments de l'Intelligent Design à leur théorie. Mais un des arguments important, c'est la complexité : la vision, l'œil, le processus immunitaire, très compliqué, tout un ensemble de processus vitaux qui sont extrêmement complexes. Et dont les défenseurs de l'Intelligent Design disent qu'ils ne peuvent pas avoir été produits lentement par l'évolution, qui est passée des grands singes aux êtres humains. Mais que nécessairement, c'est tellement complexe, que ça doit avoir été fabriqué par quelqu'un.

Et l'argument est un vieil argument, qui consiste à dire : "Vous trouvez une montre. Les rouages et les parties de cette montre sont tellement bien agencés que, évidemment, c'est quelqu'un qui les a mis ensemble. Cela ne s'est pas fait comme ça, par hasard." La complexité interdirait le hasard. Ils disent : "A fortiori pour l'être humain, pour les organes tels que la vue, ou pour le processus immunitaire, ou pour la coagulation, ces phénomènes sont tellement complexes que nécessairement il faut qu'il y ait quelqu'un qui ait agencé tout ça, il faut qu'il y ait quelque part un designer, un fabricant, un ingénieur, un architecte, etc".

Vous voyez que, quelque part, ils ne disent plus un mot de la bible, plus de mot "création", "Dieu créa", etc (changement de vocabulaire). Ils ne disent plus un mot de la bible, ils disent : "On est des scientifiques, on essaie de comprendre, comme tout le monde, les phénomènes biologiques. Et on ne peut pas les comprendre sans supposer un designer." Alors, ce designer, il ne disent pas nécessairement que c'est le dieu des chrétiens. Dans certains arguments, certains ont même dit que c'est peut-être un extra-terrestre, mais enfin grosso modo ils savent très bien que s'ils introduisent dans le cours de biologie cette idée de designer, ils ont déjà quelqu'un, qu'ils appellent fabricant ou designer, mais qu'on peut considérer comme le Créateur et qu'ils ont la possibilité d'affaiblir le cours de biologie scientifique, c'est à dire le cours de théorie sur l'évolution, le cours de Darwinisme (Arguments pour affaiblir la science).

C'est important parce qu'ils ne font pas ça tous seuls, les défenseurs de l'Intelligent Design. Il sont payés, avec des sommes considérables, par un institut qui s'appelle le Discovery Institute, "l'Institut de la découverte", et qui est basé à Seattle qui est une grande ville du nord-ouest des États-Unis. Ce Discovery Institute développe, fait de la propagande, crée des institutions, payent des savants. Il peut le faire évidemment, on est dans un pays dans lequel il y a la liberté d'expression et chacun a le droit de penser ce qu'il veut. Le problème évidemment c'est qu'ils voudraient bien rentrer dans les écoles. Parce que ce qu'il leur importe toujours, c'est d'empêcher que des générations entières d'enfants ne soient corrompues par ces doctrines qu'ils considèrent comme des doctrines impures. Comme il y a eu deux arrêts de la Cour Suprême, ils ne peuvent pas interdire le darwinisme et ils ne peuvent même pas essayer de se mettre à côté, en disant : "Si vous enseignez le darwinisme, vous devez aussi enseigner la science de la Création". Et bien on a créé l'Intelligent Design, qu'ils considèrent comme beaucoup plus sophistiqué. Et ils vont pouvoir revenir, en quelque sorte dans la course, avec cet Intelligent Design.

Il faut bien savoir qu'on est passé de stratégie rhétorique d'attaque frontale, à une stratégie beaucoup plus subtile (de l'attaque frontale au changement de stratégie).

La première, celle de l'attaque frontale, vous la voyez dans les années 1920, avec les Monkey Laws, c'est à dire des lois qui interdisent que l'on enseigne le darwinisme. C'est bien clair. Ou qui interdisent d'enseigner des doctrines contraires à ce que, eux, lisent littéralement dans le Genèse. Au moins c'est clair. Il y a d'un côté une vérité à laquelle on ne peut pas toucher, rappelez-vous, une vérité dogmatique qui vient de plus haut, qui se trouve dans les textes sacrés. Et de l'autre côté, ce que disent ces êtres humains que sont les scientifiques et Darwin, qui n'est pas la même chose. Donc on ne peut pas le faire.

Alors, en 1968, la Cour Suprême, vous l'avez vu, dit : "Non, vous ne pouvez pas voter des Monkey Laws, et toutes les Monkey Laws qui existent sont annulées, parce que c'est un établissement de la religion, qui est interdit par la Constitution (premier amendement)". Donc elle dit : "c'est fini, le Darwinisme est dans l'école et il l'est parce qu'on enseigne dans l'école les résultats scientifiques, en l'occurrence de la biologie." Ils prennent une stratégie déjà plus douce, moins frontale, en disant : "D'accord, d'accord, on demande simplement, si le créationnisme ne peut pas remplacer le darwinisme, si on ne peut pas enseigner les deux. C'est controversé. Comme ça les élèves auraient les différentes facettes du problème et on enseignerait la controverse." Teach the controversy, ils disent cela. Attention c'est un vocabulaire qui n'a plus rien à voir, là, avec la religion imposée. Mais au fond c'est normal d'enseigner les controverses. Et si les enfants peuvent comprendre, on peut leur enseigner, dans l'enseignement secondaire, les grandes controverses scientifiques. Il y a eu de grandes controverses entre Einstein et la relativité d'un côté, et puis le grand savant danois Bohr qui défendait la mécanique quantique. Alors est-ce qu'on peut enseigner ça dans le secondaire, je n'en sais rien, parce que ce sont des controverses très compliquées. Mais si on le pouvait, pourquoi pas ? Pour montrer qu'il y a des controverses entre savants.

Mais évidemment ici, il s'agit d'une controverse que fabriquent les défenseurs de l'Intelligent Design (controverse fabriquée), et il faut voir si les scientifiques des universités, les grands professeurs de biologie, vont les suivre ou non.

Donc cette attaque devient de plus en plus apparemment douce, c'est à dire qu'on dit : "Il faut enseigner l'Intelligent Design avec le darwinisme" et que même à un certain moment, vous allez voir, ils vont dire : "Mais non, on ne veut même pas enseigner l'intelligence design, on veut simplement informer de son existence aux élèves au début des cours de science". C'est important, parce que ça va mener à une affaire qui sera une affaire fondamentale, dont je vous parlerai la prochaine fois, qui s'appelle l'affaire Kitzmiller. En général on appelle les affaires du nom d'un des premiers plaignants. Kitzmiller c'est une plaignante en l'occurrence. Vous allez le voir, c'est une affaire importante.

Ce que je veux résumer en terminant cette partie-ci, c'est qu'on est passé d'arguments d'attaque frontale, les Monkey Laws, à une stratégie qu'on peut appeler la stratégie du loup dans la bergerie. Qu'est-ce que fait le loup ? Il veut entrer dans la bergerie. S'il montre qu'il est un loup, il y a peu de chance qu'on lui ouvre la porte. S'il se déguise en mouton, on le prendra pour un mouton, il ouvrira la porte et une fois qu'il sera à l'intérieur, vous voyez les dégâts qu'il peut faire. Et bien ici vous avez cette stratégie, c'est à dire qu'au départ c'est très clair, ils sont totalement opposés à la science au nom d'un dogme religieux. Et à la fin, ce sont des gens qui demandent que l'on enseigne la controverse et les différentes théories scientifiques, et donc qui entrent dans un débat, dont le vocabulaire au fond est très acceptable, celui de la science et des controverses. Le problème est de savoir si c'est une vraie controverse ou une controverse fabriquée pour la circonstance. Et ça, c'est l'affaire Kitzmiller qui va le montrer.

L'affaire Kitzmiller

2004 : Conseil d'Enseignement de Dover

En 2004, dans une petite ville de Pennsylvanie qui s'appelle Dover, se tient un «Conseil d'Enseignement», c'est le Board of Education. Les Boards of Education, les Conseils d'Enseignement, définissent les programmes des écoles, ou pour un district scolaire, donc plusieurs écoles d'une circonscription, d'une région. Ce conseil est composé de membres élus parmi les parents, les professeurs, les directeurs d'école, les notables locaux, etc. Et il se fait qu'en 2004 a été élu un conseil d'enseignement très conservateur. S'ils sont conservateurs, en particulier ils veulent réintroduire la prière à l'école et des tas de choses, mais ils se disent : « Comment est-ce qu'on pourrait faire pour empêcher que le Darwinisme ne règne dans les écoles ? »

Quand on suit les débats, parce que les débats sont intéressants, au début vous avez vraiment des créationnistes. Eux ne connaissent pas les arrêts de la Cour Suprême et disent : « On va enseigner le Créationnisme à la place du Darwinisme. » Les avocats du Board of Education disent tout de suite : « Ecoutez, il y a des arrêts de la Cour Suprême, ne parlez surtout pas de créationnisme, et ne parlez surtout pas de supprimer le darwinisme : tout cela a été interdit. Et vous ne pouvez même pas mettre le créationnisme sur le même plan que le darwinisme, il faut trouver autre chose. On ne sait pas ce que la Cour Suprême déciderait mais ce qu'on peut au moins faire, c'est présenter l'Intelligent Design. »

Et donc le Board of Education, qui a le droit de le faire, dit : « Voila, au début des cours de biologie, le professeur lira un avertissement. Dans cet avertissement, il dira qu'il existe une autre théorie, qui n'est pas enseignée ce qui crée évidemment le soupçon chez les élèves (si c'est tellement bien, pourquoi est-ce qu'on ne l'enseigne pas ?) ; et que d'ailleurs on met à la disposition des élèves le livre central de la doctrine, qui s'appelle Of Pandas and People («A propos des Pandas et des Gens») et que les élèves peuvent s'informer. » Et avec les ressources du Discovery Institute de Seattle, effectivement il y a beaucoup de beaux livres qui sont distribués. Avec cette idée que c'est une façon de faire de la propagande pour l'Intelligent Design, sans entrer dans les classes, parce que ça c'est dangereux. Et ils croient que comme ça, ils vont arriver peut-être à changer quelque chose dans les mentalités des élèves, peut-être à organiser des cours à l'extérieur, on ne sait pas. Toujours est-il que les professeurs de science refusent la lecture de cet avertissement, en disant : « Ce n'est pas normal. Les élèves vont se demander pourquoi un avertissement pour le cours de biologie. En plus un avertissement dans lequel on leur dit qu'il existe une autre théorie, qui n'est pas enseignée, mais dont on offre le livre. Ça va créer chez les élèves, qui ont déjà, souvent, tendance au complotisme, l'idée qu'il y a là quelque chose qu'on nous cache. Et on peut les comprendre. » Et les professeurs de sciences disent : « Non, on ne veut pas cela. On ne veut pas décrédibiliser notre cours en laissant entendre qu'il y a une autre très bonne théorie mais qu'on n'enseigne pas. » Et ils refusent.

Alors évidemment, l'école impose aux membres de l'administration, qui eux sont dans une relation hiérarchique et ne peuvent pas invoquer la clause de conscience du professeur, de lire l'avertissement. L'avertissement est lu aux élèves.

Et à ce moment-là, il y a des professeurs de biologie et des parents qui portent plainte et qui vont dire à un juge qu'il s'agit d'un établissement de la religion. Ce qui est interdit par la Constitution. Evidemment c'est plus difficile à plaider que du temps des attaques frontales. Il va de soi que les Monkey Laws c'était un établissement de la religion et que donc en 1968, Susan Epperson qui a dit : « Ces Monkey Laws sont contraires à la Constitution », a gagné. Il a fallu attendre 1968 pour des tas de raisons, mais elle a gagné en 68. Mais là c'est plus compliqué, c'est beaucoup plus «doux», ce sont des gens qui disent : « C'est une autre doctrine scientifique, on n'empêche pas les cours de darwinisme. On ne veut même pas être à côté du cours de darwinisme. On lit un simple avertissement et on offre des livres. » Difficile de dire que c'est un établissement de la religion alors que, quand on pense «établissement de la religion», on pense «religion officielle» etc.

Le juge John E. Jones III

Et donc ils sont devant un juge, le juge Jones, qui ne leur est a priori pas très favorable, parce qu'il a été nommé par le président Bush, lui-même assez conservateur. Donc ils se disent que ça ne pas être simple.

Et le juge, qui est un homme honnête, d'emblée se dit : « Il y a deux thèses. Il y a ceux qui disent que l'Intelligent Design est une doctrine scientifique, une autre, alors ça me semble tout à fait normal qu'on lise un avertissement, qu'on l'offre aux élèves, après tout ça va les cultiver, ça va leur ouvrir l'esprit, etc. Pourquoi pas. Ou bien c'est de la religion déguisée, mais alors ça ne va pas du tout. Parce qu'alors, ce sont les créationnistes qui reviennent de façon biaisée et qui, en revenant, veulent dans l'esprit des élèves, avec ce qu'ils peuvent faire, essayer de décrédibiliser le cours. » Et le juge Jones fait beaucoup de choses. Il interroge des spécialistes, des scientifiques des grandes universités, en disant qu'au fond, on va voir ce qu'ils pensent. Il fait venir de grands biologistes des grandes universités américaines, qui discutent avec les défenseurs de l'Intelligent Design. Et pour des tas de raisons, ces défenseurs s'écroulent totalement : leurs données ne sont pas à jour, elles datent, ce n'est pas cohérent, ce ne sont pas de vrais spécialistes, ce qu'ils ont publié n'est pas dans des revues scientifiques de haut niveau, etc. Et les grands scientifiques des universités américaines disent : « Vous savez, cet Intelligent Design ne tient pas debout scientifiquement. Ça peut être défendu au nom de la religion, comme vous voulez, mais ça ne tient pas de bout scientifiquement. » Et à ce moment-là, le juge Jones se range à l'avis des scientifiques, effectivement il considère qu'il s'agit de religion déguisée, il suit l'avis des grands scientifiques. Il y a d'autres débats, c'est un très grand procès. Et il donne raison aux plaignants, disant : « Effectivement, on ne peut pas lire un avertissement qui présente comme scientifique un livre qui n'est que de la religion déguisée. Ça c'est la stratégie des créationnistes. »

Il a appris en plus que les créationnistes, quand ils sont hors de l'école, n'utilisent pas du tout ce langage sophistiqué de l'Intelligent Design (double discours des créationnistes), mais sont des créationnistes purs et durs.

Et puis j'ajouterai que le juge a interrogé une philosophe, qui s'appelle Barbara Forrest. Cette philosophe a fait un travail formidable. Elle a découvert un premier manuscrit de Of Pandas and people datant de 1987, un peu avant l'arrêt Edward vs Aguillard, et que dans ce manuscrit, on parlait tout le temps de Création. Puisque c'était l'époque de la science de la Création, et qu'on ne savait pas que la Cour Suprême allait dire que la science de la création ce n'était pas de la vraie science. Et puis elle montre l'évolution des manuscrits. Après la décision de la Cour Suprême, on barre deux cents occurrences du terme Création/Créateur, et on remplace par Designer. Et son argument consiste à dire : « Ils prétendent être des scientifiques qui ont une autre théorie à proposer. Ce sont simplement des créationnistes, qui ont vu que la Cour Suprême empêchait quelque chose, et qui ont changé les mots mais en gardant les mêmes arguments. » Et ça, ça a aussi eu une très grande influence sur le juge Jones.

Exemple de rapport entre la pensée critique et la pression religieuse

Je voulais dire pour terminer, que cette évolution de la querelle sur le Créationnisme aux Etats-Unis peut paraître liée aux Etats-Unis, mais elle est intéressante en tant que telle historiquement, et c'est bien plus que ça. Elle est

Intéressante pour nous, pour l'avenir de la pensée critique, et le rapport entre la pensée critique et les pressions religieuses, aussi détournées soient elles.

Il y a aujourd'hui un livre qui circule, sur internet d'ailleurs, en accès libre, et qui s'appelle Atlas de la création, qui a été écrit par un auteur qui s'appelle Haroun Yahya. Vous trouvez tous les arguments, un peu mêlés, dans cet ouvrage, qui défend les arguments créationnistes, en traitant tous ceux qui défendent la biologie darwinienne d'athées, de mécréants, d'adversaires des grandes valeurs morales, mais qui utilise aussi les arguments de l'Intelligent Design. Il y a plein de schémas, sans doute peu compréhensibles, dans lesquels on essaie de montrer que le système immunitaire

n'est pas possible par la théorie de l'évolution mais que l'Intelligent Design en rend compte, etc. Ce qui veut dire que les combats des créationnistes ne sont pas terminés, que ça existe ici, dans certaines de nos écoles, et que ça existe en Europe, et en Angleterre. Et que donc, essayer de comprendre que comment les Américains ont réagi, eux qui ont été confrontés au phénomène pendant une centaine d'années, est quelque chose qui nous permet d'appréhender les problèmes actuels de la pensée critique et de la laïcité.

Résumé de la section

Que conclure de cette analyse des pressions religieuses contemporaines concernant l'enseignement de la biologie ?

De façon générale, nous avons vu que l'histoire commence par une attaque frontale contre la théorie de l'évolution et la liberté de la science. Dans les années 1920 sont votées les fameuses Monkey Laws, des lois interdisant d'enseigner, contrairement à ce que dit la Bible, la théorie de Darwin. C'est-à-dire, notamment, que l'homme descend de grands singes aujourd'hui disparus (image dans la vidéo d'une caricature de la théorie de Darwin).

Nous avons bien noté qu'en 1968, la Cour Suprême des États-Unis déclare que ces lois sont inconstitutionnelles, parce qu'elles ont pour conséquence d'entraver le libre développement de la science, qui est le cœur de la pensée critique, au nom d'une lecture littéraliste de la Bible, texte religieux s'il en est. Le premier amendement à la Constitution interdit l'établissement d'une religion. Or, le fait d'interdire un cours de science, parce qu'il est supposé contredire telle ou telle doctrine religieuse, revient à faire des pouvoirs publics les défenseurs d'une religion officielle.

À partir de ce moment, les créationnistes (image dans la vidéo du Creation Museum in Petersburg, Kentucky) adoptent une stratégie différente, qu'il n'est plus celle de l'attaque frontale. À l'époque des Monkey Laws, ils utilisaient un langage qui avait au moins le mérite de la clarté et de la franchise. Le Darwinisme était interdit parce qu'il était supposé contraire à la religion. La liberté de la science, et de l'enseignement, faisait face à un état protégeant la religion, bref, un état non vraiment laïc. Mais après l'arrêt de la Cour Suprême de 1968, le langage des créationnistes change, ils invoquent de plus en plus nos valeurs. En l'occurrence, puisqu'ils ne peuvent plus interdire le Darwinisme, ils font entrer en quelque sorte le créationnisme « par la fenêtre » des classes, en demandant qu'on enseigne les deux (image dans la vidéo de la Liberty University, université évangéliste enseignant le créationnisme). Pourquoi ? Parce que, disent-ils, c'est controversé. Certains pensent, disent-ils, que les darwinistes ont raison, d'autres optent pour le créationnisme. C'est au nom de l'enseignement de la controverse entre les deux thèses qu'agissent apparemment les créationnistes. "Il y a des conceptions opposées ? Présentons-les toutes deux aux élèves, qui formeront leur jugement et pourront donc exercer leur pensée critique."

Les créationnistes récupèrent donc à leur profit les idées de l'adversaire. Ils inventent une controverse tout à fait artificielle, qui n'a tout simplement pas lieu d'être pour les scientifiques dignes de ce nom. Et ce faisant, ils tentent d'introduire la confusion dans les esprits. Ils élaborent une théorie à prétention scientifique, l'Intelligent Design, laquelle leur permet de jeter le discrédit sur l'école publique qui n'enseigne que le Darwinisme et aurait peur de la controverse.

Vous savez que le juge Jones, dans le procès Kitzmiller de 2005, doit se rendre à l'évidence : la controverse n'existe tout simplement pas. Pour un esprit rigoureux, pour un esprit simplement honnête. L'Intelligent Design est de la religion déguisée en science et donc, n'a pas sa place, même sous forme d'un avertissement donné aux élèves, dans une classe de biologie. Les biologistes des grandes universités américaines, qui ont été appelés à témoigner devant le tribunal, montrent tous que l'idée d'un « Ingénieur » supranaturel ayant conçu et façonné les organismes complexes, n'a pas de validité scientifique (image dans la vidéo du tableau La création d'Adam).

Mais ces réfutations n'ont pas empêché les créationnistes de poursuivre leur activité de sape de la

science. Nous les retrouvons aujourd'hui en Europe (image dans la vidéo des Témoins de Jéhovah) parlant le langage de la pensée critique pour mieux l'étouffer. C'est un des buts de ce MOOC que de renforcer la vigilance des esprits libres à l'égard de telles stratégies.

Genèse de l'islamisme contemporain

Nous allons aborder ici une question délicate. Nous sommes occupés à traiter du retour du religieux et des implications qu'il peut avoir pour la pensée critique et la laïcité. De ce point de vue, il est indispensable d'envisager de la façon la plus pédagogique possible, et sans entrer dans les polémiques, la genèse de l'islamisme contemporain. En effet, ce dernier constitue un courant internationalement très actif qui s'oppose parfois de manière radicale à l'idée même de laïcité et donc à l'égalité des croyants et des non-croyants ainsi qu'à une pensée libre qui ne se référerait pas à Dieu.

D'abord une précaution s'impose. Il ne faut pas confondre islam, islamisme et djihadisme. L'islam est une religion pratiquée par plus d'un milliard et demi de personnes, la toute grande majorité d'entre elles étant pacifique et pouvant bien vivre sous un état laïc. Un état laïc qui rappelons le, protège les membres de toutes les communautés religieuses, fussent-elles minoritaires et donc vulnérables.

L'islamisme constitue lui un mouvement prônant l'islam politique, l'application de la Charia, qui est la loi musulmane. Alors ce courant est incompatible avec la laïcité s'il veut que l'état applique la Charia, c'est-à-dire, défendre une religion officielle. La loi de dieu prévalant sur la loi des hommes. La loi du laos, le peuple. Dans ce cas, la liberté de conscience est niée. L'état au lieu de traiter tout le monde de manière égale doit favoriser les bons croyants et pourchasser les mécréants. Mais parfois, les islamistes pratiquent simplement une religion très conservatrice et restent entre eux sans se soucier de politique.

Enfin le djihadisme résulte du passage à la violence et à la terreur, passage d'une frange de l'islamisme contemporain.

Quel est la genèse de cet islamisme contemporain ?

De façon très générale, disons qu'à partir du 7ème siècle de notre ère, l'islam religieux –on est en Arabie- a conquis de façon fulgurante d'immenses territoires, à l'est au détriment de l'empire Perse et à l'ouest, au détriment de l'empire Byzantin. L'Espagne a été occupée et les arabes n'ont été arrêtés qu'à Poitiers, en France en 732. Dans de nombreuses régions, l'islamisation a été de pair avec une arabisation, c'est-à-dire une adoption de la langue arabe par les populations. Ailleurs, comme en Iran, en Afghanistan, en Indonésie, les populations ont été converties à l'islam mais ont gardé leur propre langue véhiculaire, l'arabe restant seulement la langue sacrée du Coran.

La splendeur de l'islam arabe date environ des 8ème, 12ème siècle. Elle est symbolisée par les deux grandes villes de Cordoue en Espagne et de Bagdad en Mésopotamie, c'est-à-dire en Irak actuel. Il entre, cet islam, en déclin à partir des 12ème, 13ème siècle. Les chrétiens reconquièrent progressivement l'Espagne, les Mongols saccagent Bagdad et de nombreuses régions n'obéissent plus au Calife provoquant une fragmentation politique de l'Islam.

L'Europe commence alors à monter en puissance. A partir du 16ème siècle, trois grands états ou empires musulmans, se forment mais ce n'est plus l'islam arabe qui domine, il s'agit des Turcs Ottomans qui ont conquis Constantinople en 1453 (par Mehmed II) ; des Perses, c'est-à-dire des Iraniens, de la dynastie Safavide ; et des Mongols en Inde. Mais ces entités politiques déclinent progressivement et l'Europe affirme son dynamisme et son impérialisme colonisant une grande partie du monde musulman dans lequel cette situation crée un profond ressentiment.

Dès le 19ème siècle, puis au 20ème siècle des mouvements se développent pour lutter contre le déclin du monde musulman. Ils s'orientent en vérité dans deux directions radicalement opposées. Les uns tenteront d'emprunter à l'Europe ses secrets en créant des états modernes comme en Europe. Le modèle en sera Gamal Abdel Nasser, dans la deuxième moitié du 20ème siècle. Un général Egyptien ayant pris le pouvoir en 1952 et qui sera imité par de nombreux dirigeants. Il s'agissait de moderniser les sociétés musulmanes, mais sans emprunter à l'Europe, la démocratie et les droits de l'homme, c'est-à-dire, notons-le, des contrepoids à la l'autorité potentiellement tyrannique de l'état.

Les régimes de type nassérien, corrompus, despotiques, entrèrent en crise à partir des années 1970 et c'est à ce moment que les islamistes saisirent leur chance. Ils voyaient la lutte contre le déclin arabo-musulman de façon tout à fait opposée. Si tout allait mal, c'était parce qu'on avait abandonné l'islam pur, l'islam des origines. Il ne fallait pas imiter le monde européen mécréant mais affirmer, à nouveau, la suprématie de la Charia. Cette ré-islamisation devint une lame de fond dans les communautés musulmanes, y compris les minorités musulmanes en Europe. Une frange de cet islamisme se radicalisa et rejoignit les rangs des combattants de djihadistes, du terrorisme, d'abord sous l'égide de Ben Laden, puis aujourd'hui de Daesh.

Toute cette problématique intéresse au premier chef, la réflexion sur les enjeux de la pensée critique. Il nous faut analyser, avec le plus de rigueur possible, des processus qui en constituent la négation même.

C'est pour cette raison que nous allons envisager dans la suite une question cruciale. Le retour offensif du religieux doit-il être affronté par des accommodements ou bien, au contraire, ces derniers constituent-ils une mauvaise solution au problème posé ?

Réactions au nom de la pensée critique et de la laïcité

Les revendications religieuses radicales ne sont pas l'apanage de l'islam. Il y a des catholiques intégristes, des fondamentalistes protestants, dont nous avons parlé à propos de la controverse du créationnisme, mais aussi des ultra-orthodoxes juifs, des fanatiques hindouistes, sans oublier la brutalité du communisme athée sous Staline.

Mais aujourd'hui, c'est le monde musulman qui se trouve bouleversé par un mouvement international, et souvent très radical, de réislamisation. Les islamistes radicaux ne veulent surtout pas que les musulmans s'intègrent dans les sociétés mécréantes de l'occident. Ce travail idéologique aggrave en Europe la fracture entre une majorité méfiante, parfois islamophobe, et des minorités d'origine musulmane déjà victimes de discrimination et de ségrégation sociales et territoriales. Un tel cocktail de tendances qui s'alimente l'une, l'autre, l'islamisme nourrissant l'islamophobie et vice-versa, nous impose de nous poser la question : comment réagir ? Comment sauver les sociétés laïques ? Comment aider les musulmans libéraux à construire un islam compatible avec la laïcité. Un islam acceptant que l'état ne privilégie aucune conception spirituelle, bref qu'il soit neutre en la matière.

La première position est bien décrite dans le texte que vous avez lu. C'est celle qui favorise les accommodements dits raisonnables. Il s'agit de satisfaire, dans la mesure du possible, les revendications religieuses, en se disant qu'une telle attitude suscitera de la loyauté de la part d'individus ainsi reconnus, respectés dans leur identité. La laïcité exige que personne ne soit traité plus mal qu'un autre en raison de ses convictions, bref ne soit discriminé, c'est-à-dire distingué arbitrairement des autres.

Mais dans certains cas les discriminations sont indirectes, c'est-à-dire non voulues. Ce sont des

conséquences involontaires d'une politique ou d'une loi. Dans ce cas, certaines personnes, affectées plus que d'autres, par la politique ou la législation en question demanderont des accommodements, des aménagements, des ajustements. Un exemple est particulièrement frappant et a donné lieu à un arrêt célèbre de la Cour Suprême des États-Unis en 1990 : l'état d'Oregon avait promulgué une loi d'intérêt général, puisqu'elle visait à protéger la santé publique, elle interdisait l'usage d'un ensemble de drogues dures. Or des communautés indiennes utilisaient depuis des temps immémoriaux le peyotl, une plante hallucinogène. Ils l'utilisaient dans leur culte et s'il ne pouvait plus fumer du peyotl, ils ne pourraient plus se mettre dans un état réceptif par rapport au sacré, par rapport aux divinités. Bref, pour eux la loi sur la drogue, qui ne les visait, pas avait des conséquences négatives. Elle les affectait alors qu'elle ne gênait pas les chrétiens, les juifs, les musulmans etc... qui n'utilisaient pas ces substances. Les indiens se disaient indirectement discriminés. Ils ne demandaient pas l'abrogation de la loi mais ils voulaient qu'elle ne s'applique pas à eux, pour des raisons de liberté religieuse. La cour rompit à cette occasion avec une tradition favorable aux accommodements et refusa la demande des Indiens. Ils ne pourraient pas être exemptés de l'application de la loi.

Alors l'arrêt de la Cour Suprême ne nous intéresse pas ici comme tel. Je l'ai présenté pour mieux faire comprendre le caractère problématique des accommodements (problème des accommodements). Comme c'est au nom d'une religion qu'ils sont demandés, et comme l'état n'est pas habilité à discuter du contenu de cette religion, la demande est potentiellement inflationniste. On ne voit pas où elle va s'arrêter et qui va définir à quel moment elle devient déraisonnable. Certes, il s'agit ici d'usage de drogues mais on peut mentionner des questions moins controversées et qui pourtant posent le même problème. Des demandes de repas particuliers liés aux interdits de telle ou telle religion. Des demandes de dispense de certains cours comme la biologie, etc...

Mais il existe une réaction inverse aux dangers courus par la laïcité face aux intégrismes et notamment à l'islamisme. Dans ce cas, on refuse les dérogations pour ne pas enfermer les individus dans leur communauté et on veut traiter tout le monde de façon strictement identique. Cette attitude permettrait, selon les défenseurs d'une telle thèse, de créer un lien citoyen par-delà les différents groupes, les groupes religieux. De plus, elle ne prendrait pas les revendications religieuses émises par des leaders souvent auto-proclamés comme des données, comme s'il ne fallait pas écouter la base souvent intimidée et pour ainsi dire, coincée entre le rejet par la majorité et les pressions intégristes dans son propre groupe minoritaire.

Dans ce cas, on n'admettra pas, par exemple, le port de signes religieux à l'école quels qu'ils soient, pour ne pas différencier à priori les élèves selon leur appartenance, et pour créer un lien solide entre eux. Et aussi, pour les mettre quelque temps, à l'abri du bruit et de la fureur des conflits politico-religieux. Tout le monde assistera au même cours et on favorisera l'esprit critique et la libre discussion. On refusera les accommodements, parce qu'on percevra derrière la référence à la liberté de conscience, des tentatives de reconquêtes de l'espace public par les religions et qu'on les considérera comme dangereuses pour la laïcité.

On sera attentif à l'instrumentalisation de la liberté de conscience alors que d'autres droits, ceux par exemple des femmes à l'égalité ou des homosexuels seraient passés sous silence. Cette attitude concerne aussi le choix des interlocuteurs. Elle tente d'éviter les pressions communautaristes et de s'adresser à la base, aux individus, parfois très intimidés, en leur offrant les libertés accordées à tous, fussent contre les désirs des leaders les plus revendicatifs.

Elle prend enfin en compte le vieux combat entre la loi de dieu et la loi des hommes, entre les autorités qui prétendent penser à la place du peuple et le droit des individus à s'autodéterminer librement. En soutenant que ce n'est pas parce qu'une religion est minoritaire qu'elle pèse moins sur les personnes concernées.

En conclusion, la controverse est ouverte aujourd'hui entre d'une part, la position accommodatinniste qui affronte le problème des discriminations indirectes mais est menacée par l'inflation des revendications religieuses et donc, des exceptions à la loi générale. Et puis d'autre part, le refus des accommodements au nom d'une stricte égalité citoyenne. Chacun se formera son propre jugement à ce sujet.